

Seul le prononcé fait foi

Intervention du Président de la République à la conférence sur la question palestinienne et la solution à deux Etats

Temps d'intervention 5mn

Messieurs les co-Présidents,

Chers collègues,

Monsieur le secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Je salue le leadership de la France et de l'Arabie Saoudite, ainsi que l'engagement de tous ici présents pour la cause palestinienne.

Cette conférence se tient, au moment où la conscience universelle est profondément bouleversée par la situation insoutenable à Gaza ; une situation qui a dépassé toutes les limites.

Nous assistons à une tragédie indescriptible, aux allures d'un nettoyage ethnique.

Devant tant d'inhumanité, se taire, ne pas agir n'est pas une option. Ce serait même une complicité passive.

Nous sommes là pour rappeler le sens des principes fondateurs des Nations Unies : la souveraineté des peuples, l'égalité des droits, la paix par la justice, le respect du droit international et la protection des populations civiles en temps de guerre ; autant de valeurs aujourd'hui anéanties dans les décombres de Gaza.

Le Sénégal réaffirme son engagement constant pour une solution à deux États, palestinien et israélien, vivant côte à côte, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

C'est ce que veut le plan de partage décidé par les Nations unies.

C'est aussi une exigence de paix et de sécurité pour les peuples des deux pays ; une exigence de justice et d'humanité.

C'est pourquoi, le Sénégal soutient la déclaration finale de notre rencontre préparée par la conférence ministérielle de juillet dernier à laquelle mon pays avait co-présidé la table ronde sur le respect du droit international.

Pour faire la différence, nous devons ensemble envoyer un message clair : l'occupation doit cesser ; la souffrance des civils doit cesser ; il faut travailler à un cessez le feu immédiat ; Israël doit arrêter ses bombardements et autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire par l'UNRWA ; l'ONU doit envisager le déploiement d'une mission de stabilisation et d'observation pour s'assurer de l'arrêt des actes illégaux d'Israël ; Bref, la promesse de deux États doit être enfin tenue.

A ce propos, je salue le récent vote massif à l'AG ONU de la résolution pour une solution pacifique à deux États.

Le Sénégal salue aussi la décision historique des pays ayant décidé de reconnaître aujourd'hui l'État de Palestine.

Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal continuera de s'associer à toute initiative visant à favoriser le retour d'une paix durable en terre palestinienne.

J'en appelle à la conscience universelle. Il ne s'agit pas ici de choisir un camp contre un autre, mais de défendre la vie, de faire entendre la voix de la raison et du droit, et de préserver ce qui fait notre humanité commune : la capacité d'empathie, de justice et de solidarité.

Il est temps de prendre des mesures concrètes pour la création d'un État palestinien viable.

Je vous remercie.